



Bulletin

Avril 2020

du RIOCM

Destiné aux organismes
communautaires de Montréal

SPÉCIAL

**ANALYSES
EN TEMPS
DE CRISE**

Rôle du milieu communautaire :

Les tendances qu'exacerbe la pandémie de coronavirus

Le milieu communautaire, déjà sous-financé et pourtant sur tous les fronts pour répondre aux besoins sociaux non comblés par l'État, est interpellé par ce dernier pour répondre à l'explosion des besoins de la population frappée de plein fouet par la crise sanitaire, économique, humaine et sociale engendrée par le coronavirus. En a-t-il les moyens et, surtout, est-ce son rôle? Quels sont les impacts sur son autonomie?

Pour mesurer les pressions et menaces qui pèsent actuellement sur un milieu communautaire, il faut se rappeler que les organismes étaient déjà grandement sous-financés, et ce, bien avant que la crise actuelle n'éclate. La crise du coronavirus qui touche présentement le Québec et le monde entier à de multiples facettes : sanitaire, économique, et surtout profondément humaine. Depuis toujours, les organismes et leurs intervenants sont volontaires et solidaires, bien qu'à bout de souffle, pour venir en aide aux populations les plus vulnérables, marginalisées, oubliées et pour décrier les situations qu'elles vivent. C'est aujourd'hui presque sans aide, sans ressource et sans protection, en manque d'effectif et de bénévole, qu'on leur en demande encore davantage. Les pressions viennent de toutes parts.

D'un côté, beaucoup d'organismes font face à une augmentation et à une transformation des besoins de leurs participants. À l'instar de la file d'attente qui s'allonge à la porte des organismes, les besoins s'intensifient et le nombre de personnes en situation de vulnérabilité augmente à mesure que le confinement se prolonge. D'autre part, les gouvernements font appel aux organismes pour accueillir ces populations en échange de promesses de financements supplémentaires. Bref, le milieu communautaire demeure le dernier retranchement des plus vulnérables de notre société, mais combien de temps encore pourrait-il tenir le coup et quel sera le prix à payer pour se faire accoler l'étiquette de « service essentiel »?

La crise révèle l'urgence d'agir

C'est grâce aux pressions exercées, notamment par le milieu communautaire capable de pointer les angles morts des mesures qui fragilisent certaines populations déjà vulnérables, que les gouvernements ont consenti à des aides d'urgence. Les menaces de drames humains imminents ont eu des échos sans précédent dans les tribunes médiatiques autant qu'au niveau politique, ce qui a permis de débloquer des fonds sectoriels un à un, principalement en : itinérance, hébergement (femmes et enfants victimes de violence), sécurité alimentaire, etc.

Le gouvernement promet également un financement supplémentaire aux organismes communautaires en santé et services sociaux (SSS) afin qu'ils maintiennent leurs activités. Cinq semaines après le début de la crise, les groupes n'ont toujours reçu aucun argent. Les dernières semaines ont montré que, malgré le manque de ressources des organismes, beaucoup d'entre eux ont répondu présents et se sont montrés capables d'une grande agilité pour répondre aux besoins de leurs participants. Reste que le milieu communautaire n'a ni les ressources financières, humaines ou matérielles, ni les infrastructures ou les équipements de protection pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population et encore moins de façon sécuritaire.

La crise actuelle révèle et exacerbe bien d'autres tendances déjà bien installées quant au rôle du communautaire et son rapport à l'État. Un léger vent d'espoir souffle pourtant puisque cette crise invite également à une reconnaissance accrue de l'apport et l'expertise essentielle du milieu communautaire.

Les tendances exacerbées par la crise

↳ Des conditions préexistantes ignorées

Il est de plus en plus évident que le manque de reconnaissance à l'égard des travailleurs et surtout des travailleuses (80% de femmes œuvrent dans le milieu communautaire comme dans le réseau de la santé) ne peut plus être ignoré. La reconnaissance devra se pérenniser au-delà de la crise. Pensons à toutes les travailleuses du « care », du social et de l'enseignement qui permettent à l'économie et la société « de rouler ». La pénurie de main-d'œuvre qui touche ces secteurs n'est une surprise pour personne, tout comme les conditions de vie exécrables auxquelles étaient laissées des milliers de personnes âgées en résidences privées ou publiques. Ces situations ont été exacerbées par la crise, mais elles existaient depuis longtemps et n'ont fait qu'accélérer le nombre de victimes d'un système défaillant. Plusieurs avaient martelé leurs inquiétudes sans toutefois que des actions concrètes ne soient mises en place. Le gouvernement de François Legault promet aujourd'hui d'augmenter les salaires dans certains secteurs d'emplois, notamment ceux des préposées aux bénéficiaires. Il se désole même de n'avoir pu agir avant. Mais qu'en est-il de la reconnaissance de l'ensemble des autres secteurs et corps de métier? Qu'en est-il de la reconnaissance de la contribution des travailleuses du communautaire? Les remerciements publics ne suffiront pas.

↳ La déresponsabilisation de l'état à l'égard des services sociaux

Les coupures des dernières décennies dans le secteur de la santé et des services sociaux (SSS) ont amené le gouvernement à sous-traiter une part plus grande des services sociaux, notamment par le biais d'ententes de service avec le milieu communautaire. L'État s'est également appuyé sur d'autres acteurs, comme les fondations et le secteur privé, pour distribuer des fonds et ainsi pallier le sous-financement à la mission. Cette crise a d'ailleurs fait montre de la rapidité avec laquelle Centraide, par exemple, a pu débloquer des fonds d'urgence avec le concert de la Ville de Montréal pour venir en aide aux organismes de Montréal. Cela contraste avec la lenteur avec laquelle les aides promises par les ministères parviennent aux groupes, malgré la situation critique.

En plus de la centralisation qui alourdit les processus administratifs et éloigne les décideurs des enjeux vécus sur le terrain, le désengagement du gouvernement à l'égard d'une partie de ses responsabilités en matière de SSS est particulièrement frappant aujourd'hui alors que le réseau concentre l'ensemble de ses ressources sur la crise sanitaire. Ce «[...] un modèle hospitalocentrique et médicocentrique »¹, comme le nomme Diane Lamoureux, évacue les problèmes sociaux sous-jacents. Or, plus le temps passe, plus il apparaît clairement que l'assistance médicale et les aides de subsistance d'urgence ne couvriront pas l'ensemble des besoins. Il y a donc fort à parier que les gouvernements s'appuieront encore davantage sur le milieu communautaire, dans les prochains mois, pour amenuiser les conséquences sociales du confinement et de la mise sur pause économique. Dans cette perspective, est-ce le rôle du milieu communautaire d'assurer le bien-être de l'ensemble de la population? Lui demande-t-on de se substituer à l'État plutôt que d'agir en complémentarité?

↳ Sommes-nous des services essentiels?

Il est vrai que le réseau communautaire joue un rôle essentiel dans la société québécoise, mais cela fait-il de nous un « service essentiel » au sens de la loi, avec toutes les contraintes que cela impose? Nous ne pouvons prétendre pouvoir nous substituer aux rôles et responsabilités de l'État. Le rôle des organismes communautaires demeure, en tout temps, déterminé par leur mission et par les principes qui les régissent. Pensons à l'autonomie qui est susceptible d'être mise à mal en temps de crise avec les pressions et besoins qui fusent de toutes parts et les financements qui sont accordés pour y répondre. Quant à l'équité et la justice sociale, des valeurs aux fondements de nos actions, elles s'exercent également dans notre position critique face aux politiques, mesures et lois élaborées. Rappelons d'ailleurs que ce sont ces dernières qui constituent les leviers les plus puissants pour assurer la justice sociale.

Le nécessaire financement à la mission

Les organismes qui reçoivent du financement important à la mission se trouvent aujourd'hui en meilleure position pour répondre à la crise. En effet, ils ont davantage de latitude pour adapter leurs services. Cette marge de manœuvre est, par définition, plus réduite chez les organismes qui fonctionnent grâce au cumul de subventions non récurrentes liées à la réalisation de projets ou à une offre de services ciblée. Par ailleurs, cette crise révèle que le financement privé ne peut être une alternative viable au financement public à la mission, principalement parce que les fondations et corporations sont tributaires d'un contexte économique favorable. Or, c'est spécialement en temps de crise économique, comme celle que nous vivons déjà et qui se poursuivra certainement au cours des prochains mois, que les organismes sont davantage sollicités. D'ailleurs, lors de la reprise des activités, se sont des équipes de travail déjà

éprouvées qui devront accueillir de nombreux participant.es, subissant encore les contrecoups de la crise.

Ce que la crise révèle sur le milieu communautaire

En aplanissant la courbe de la crise sanitaire dans le but d'éviter l'engorgement du système de santé, le gouvernement n'a malheureusement pas mis en place les moyens nécessaires pour aplanir la courbe de vulnérabilité des laissés pour compte du système. C'est maintenant la population en générale qui a ou aura bientôt des défis pour répondre à ses besoins de base et maintenir une bonne santé physique et psychologique.

À l'instar de la couverture médiatique et de l'attention portée vers les populations les plus vulnérables, plusieurs s'attendent à de nombreux changements au sortir de cette crise. D'un côté, dans les priorités gouvernementales afin de répondre aux besoins des personnes, de l'autre côté, dans une reconnaissance accrue à l'égard des acteurs essentiels. Or, si l'on se fie aux tendances préexistantes exposées plus haut, il faudra s'assurer que ce qui a marqué les esprits tout au long de cette crise se traduise rapidement en lois, politiques et programmes gouvernementaux. Pour le communautaire, la cristallisation de cette prise de conscience collective se fera sans doute par le futur Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAQ).

Le soutien devra continuer d'être au rendez-vous et les organismes devront demeurer alertes afin d'identifier et comprendre les incidences sociales de cette crise. Les situations dénoncées par le communautaire depuis des années font aujourd'hui les manchettes... Il serait temps que les cris du cœur portés par les regroupements et organismes soient davantage écoutés et pris au sérieux. Les gouvernements doivent reconnaître le rôle de baromètre des organismes face aux inégalités sociales. Cette crise nous l'a montré, l'indifférence mène aux drames humains et, faut-il le rappeler, ceux-ci n'adviennent pas qu'en temps de crise. 🌱

Cette crise démontre sans ambiguïté que :

↳ **Les organismes communautaires ont une grande capacité d'adaptation et sont capables d'agir rapidement pour répondre aux nouveaux besoins de leurs membres.** Pensons, par exemple, à plusieurs groupes qui ont répondu présents pour livrer de la nourriture à leurs participants confinés.

↳ **Les organismes communautaires sont près des populations.** Ce sont des « antennes » capables de capter rapidement les besoins et ils élaborent avec leurs membres les meilleurs moyens d'y répondre.

↳ **Les organismes communautaires ont une liberté de parole.** Leur rôle de chien de garde leur permet de rendre visibles les problématiques occultées.

↳ **Les groupes communautaires critiquent les politiques publiques.** Ce n'est donc pas seulement le rôle de « fournisseurs de service essentiel » qu'il faudra reconnaître au sortir de cette crise, mais également leur rôle démocratique et politique. Les groupes portent la voix des personnes invisibilisées et dénoncent les inégalités sociales. Ce rôle critique est au cœur de l'action communautaire autonome.

1 Diane Lamoureux. 2020 . Reconnaître l'importance sociale des soins. Le Devoir, [en ligne] <https://bit.ly/3cC91sQ>

Pas de pause pour les inégalités sociales

en temps de crise

Il est maintenant banal de le répéter; nous ne sommes pas tous égaux devant la crise. Bien que les mesures mises en place pour aplanir la courbe de contagion s'appliquent à l'ensemble des Québécois, les impacts sociaux de la crise sanitaire et économique sont multiples et exacerbent les inégalités sociales. De nombreuses personnes voient leur accès aux besoins de base compromis par cette crise, sans parler de celles et ceux qui n'y avaient déjà pas accès avant.

Il importe d'examiner comment les mesures mises en place pour lutter contre le virus (confinement, arrêt des activités des entreprises, fermetures des écoles et des services de garde ainsi que la diminution de certains services publics) sont devenues des facteurs de stress importants pour de nombreux ménages. Bref, les inégalités sociales ne sont pas mises sur « pause » en cette période de crise, elles sont au contraire aggravées et se révèlent au grand jour.

Travailleuses et travailleurs au bas de l'échelle

La crise économique qui suit de près la crise sanitaire n'affectera pas de la même manière tous les Québécois. La conjoncture nous éclaire sur le nombre important de ménages qui sont à un chèque de paie de la faillite personnelle (10%¹). Tout juste capables de payer leurs créanciers, ces ménages sont dans l'incapacité d'éponger les imprévus en situation régulière. D'ailleurs, cette crise touchera encore plus durement et durablement les plus pauvres et les travailleuses au bas de l'échelle, notamment celles et ceux subissant des discriminations multiples. Pour les ménages qui se retrouvent dans la précarité financière, cette situation anxiogène est couplée par l'incertitude quant à la reprise qui s'amorcera dans une conjoncture économique difficile.

Logement

En plus de mettre en péril l'équilibre financier déjà précaire de nombreux ménages, la crise actuelle fait obstacle à la capacité de combler les besoins de base et menace l'exercice des droits d'une partie importante de la population. En période de crise du logement aiguë, la situation est critique pour les familles à la recherche d'un nouveau logis alors qu'il est impossible de visiter des appartements. De plus, il est essentiel de souligner que le confinement ne rime pas avec confort pour tous. Il est même difficile à supporter pour les milliers de familles qui avaient déjà des besoins impérieux en matière de logement avant la crise et qui sont aujourd'hui enfermés dans des appartements trop petits et souvent insalubres.

Rappelons qu'il faut, dans un premier temps, avoir un toit au-dessus de la tête. L'isolement physique, quand on est dans la rue, représente une grande menace pour la sécurité. Par ailleurs, les personnes en situation d'itinérance et marginalisées doivent composer avec le harcèlement des policiers qui semblent demeurer peu sensibles à leur réalité.



Accès à l'information

Avec les points de presse des gouvernements dans les médias et la transmission d'informations des autorités sanitaires par les plateformes Web et les médias sociaux, il faut noter que nous sommes inégaux face à l'accès à l'information. Les personnes avec un faible niveau de littératie, celles qui ne sont pas à l'aise avec le numérique ou les personnes qui ont un accès technologique limité (appareils télévisuels, ordinateurs, accès à internet) se retrouvent coupées des mises à jour quotidiennes en matière des directives sanitaires, d'accessibilité aux services, commerces et autres. C'est un défi auquel se butent également les personnes allophones, dont les occasions de socialiser avec les membres de la communauté ont grandement été réduites.

Les femmes : particulièrement sollicitées en temps de crise

↳ Travailleuses du « care »

Habituellement invisibles, les travailleuses précaires des services essentiels sont aujourd'hui sous les projecteurs. En plus de mettre en péril leur santé quotidiennement, c'est elles qui risquent de subir le plus durement les contre-coups économiques et humains.

De nombreux auteurs et autrices reviennent à la charge avec un des fondements de l'analyse féministe : la division genrée du travail, qui entraîne une dévalorisation des métiers et des mauvaises conditions de travail. Soulignons que ce sont toujours majoritairement des travailleuses (80%² de femmes) qui oeuvrent dans les secteurs de la santé, des services sociaux, et dans le milieu communautaire. D'ailleurs, la mesure d'aide à la subsistance mise en place par le gouvernement fédéral (2000\$ par mois) et la mesure provinciale d'incitatif au maintien en emploi (400\$ par mois) ramènent à l'avant-scène le débat du salaire

minimum et du revenu minimum de base. Il est également possible de se demander si la Loi sur l'équité salariale de 1996 a pleinement atteint ses objectifs.

↳ Les femmes confinées à la maison

Cela nous amène à mettre en lumière l'effet du confinement sur les femmes dans l'espace privé. Pensons au télétravail, imposé en raison des mesures de distanciation sociale, qui a pour effet de déranger l'équilibre déjà précaire de la conciliation travail-famille. Les femmes voient leur charge mentale augmenter proportionnellement à la complexification de l'organisation familiale en temps de crise. S'ajoute la pression d'avoir à jouer le rôle d'éducatrice et d'enseignante, et ce, en plus de répondre à leurs obligations professionnelles. Bien que de nombreuses initiatives à distance et numériques aient été mises en place par certains intervenants, cela ne peut se substituer à l'accompagnement des enfants, qui demande temps et compétences. Ainsi, si le niveau d'éducation des mères constitue un des facteurs de réussite scolaire chez les jeunes, nous pouvons croire que cette crise exacerbe les inégalités face à la performance académique. Finalement, l'accompagnement des enfants à besoins particuliers, handicapés ou ayant des enjeux en lien avec la santé mentale est un défi quotidien. Pour les parents confinés à la maison, il est évident que la crise a pour effet d'alourdir considérablement la tâche.

Plus grave encore, le confinement est synonyme d'une détresse immense lorsqu'il s'agit des femmes et enfants victimes de violence et de négligence. Alors qu'aller chercher de l'aide est encore plus difficile et que l'absence d'un réseau social capable de détecter les situations problématiques se fait sentir, l'enfermement et la précarité ne font qu'accroître la violence.

Des pistes de solutions

Tout au début de la crise, le premier ministre François Legault souhaitait que personne au Québec ne manque de nourriture. Or, combien de ménages vivaient dans l'insécurité alimentaire avant l'écllosion du coronavirus? Au cœur de la crise, le gouvernement s'indigne de la manière dont les personnes âgées sont traitées dans les CHSLD et les résidences privées au Québec. Or la pénurie de main-d'œuvre et le sous-investissement menant à des soins insuffisants offerts aux personnes âgées ne datent pas d'hier. Comme plusieurs l'ont montré, cette crise fera basculer des milliers de personnes dans la précarité, mais ce sont les structures en place qui ont maintenu ces populations au bord du gouffre. Les investissements octroyés pendant la crise pour éteindre des feux ne doivent en aucun cas servir à justifier de futures coupes budgétaires, notamment dans les programmes sociaux. Au contraire, les sec-

teurs éprouvés par des années de sous-financement et par cette crise devront demain se reconstruire, tout en répondant aux besoins accrus des plus vulnérables. Il faut prévoir qu'une grande partie de la population portera longtemps les stigmates de cette crise sanitaire, économique et révélant une profonde détresse humaine. Alors que les arcs-en-ciel tapissent nos fenêtres et les murs virtuels, il faut s'attendre à ce que la santé financière, physique et surtout psychologique soit fragilisée pour bon nombre d'entre nous. En définitive, des solutions viables peuvent être envisagées pour que nous nous relevions collectivement de cette crise, mais cela devra aller de pair avec un réinvestissement massif dans les services publics et les programmes sociaux. 🌱

VOICI QUELQUES ÉLÉMENTS QUI FIGURENT DÉJÀ PARMI NOS REVENDICATIONS :

- ↳ **Réinvestir dans les services publics** et les programmes sociaux;
- ↳ **Décentraliser le réseau de la santé**, notamment en restaurant le rôle des CLSC
- ↳ **Augmenter le salaire minimum** et le salaire des professions associées au soin (emploi du « care »)
- ↳ **Instaurer une forme de revenu de base** ou de revenu minimum garanti
- ↳ Construire massivement des **logements sociaux**

1 « Selon les dernières estimations, 10 % de la population québécoise ne parvient pas à couvrir ses besoins de base. De plus, près de la moitié de la population canadienne considère être à un chèque de paie de la faillite personnelle en cas d'imprévu. » Pierre Tircher, Nicolas Zorn. Inégaux face au coronavirus. 2020. Observatoire québécois des Inégalités, p.1 [en ligne] www.observatoiredesinegalites.com/fr/inegaux-coronavirus

2 Ibidem, p.6


L'AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE :

Arrivera-t-elle avant la fin de la crise?

Dès les premiers jours de la crise, le gouvernement du Québec a reconnu l'importance des groupes communautaires. Remerciements, annonces de fonds d'urgence, ajout à la liste des services essentiels, appels à la population à faire du bénévolat (jebénévole.ca), appels aux personnes en situation de vulnérabilité à trouver de l'aide auprès de ces groupes (211). Un mois plus tard, la plus importante contribution annoncée par le gouvernement, le fonds d'urgence pour les groupes en santé et services sociaux, ne se concrétise pas. Au-delà des appels à la solidarité, le gouvernement doit agir.

Les groupes sont toujours présents sur le terrain. Ils se sont réorganisés. Les activités collectives ont rapidement été suspendues, distanciation sociale oblige. Ils font du soutien téléphonique pour s'assurer que leur monde est en sécurité. Ils font des rencontres de groupe virtuelles, pour que ça continue à bien aller. Ils distribuent à l'extérieur des paniers d'aide alimentaire d'urgence, cuisinent et livrent des repas aux aînés isolés, font leurs commissions, appliquent des mesures sanitaires complexes dans les lieux d'hébergement. Simplifient l'information. La traduisent. Trouvent des voies de passages afin qu'on n'oublie personne. Personne.

Plusieurs groupes, déjà sous-financés, voient les besoins urgents augmenter considérablement, alors que certains de leurs revenus diminuent : fin des levées de fond, fin des revenus autonomes de vente de nourriture ou de biens usagés.



Un mois plus tard,
la plus importante contribution
annoncée par le gouvernement
pour les groupes en santé
et services sociaux
ne se concrétise pas.

Devant le soutien qui tarde à venir, ces appels à la solidarité du gouvernement sont perçus comme un délestage de responsabilité.

Qu'a fait le gouvernement pour que les groupes communautaires soient en mesure de répondre aux besoins croissants ou nouveaux des personnes vulnérables? Devant le soutien qui tarde à venir, ces appels à la solidarité du gouvernement sont perçus comme un délestage de responsabilité. L'argent aurait dû arriver il y a longtemps. Sans les fonds d'urgence promis, des groupes vont devoir fermer. Alors que des fondations privées et des municipalités répondaient présentes, que fait le gouvernement du Québec pour s'assurer que les personnes vulnérabilisées ne soient pas les victimes collatérales, sinon directes, de cette crise?

En plus d'un fonds spécifique aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence et d'un autre pour les systèmes régionaux de distribution de denrées alimentaires, le gouvernement du Québec a annoncé 20 millions pour les groupes financés au PSOC, dont 4,8 M pour Montréal. Après 6 semaines, cet argent est loin d'être arrivé dans les comptes de banque des groupes. Elle est pourtant déjà dépensée : elle suffit à peine à couvrir les besoins spécifiques liés à la crise pour 4 semaines! Il est impératif que ce montant soit multiplié par 3, dès maintenant. Montréal est l'épicentre de cette crise, et son milieu urbain, dense, multiethnique et riche de toutes ses diversités a besoin d'une action spécifique.

Parce que les groupes en sécurité alimentaire dans les quartiers doivent continuer à nourrir les gens. Pour que se poursuivent les actions des popotes roulantes qui nourrissent les personnes âgées et isolées, le travail de rue avec les personnes itinérantes et marginalisées, le soutien aux personnes vivant avec des handicaps ou des problématiques de santé mentale, malgré la situation hautement anxiogène. Pour que restent disponible le répit aux proches aidants et aux familles, les maisons d'hébergement jeunesse, le soutien aux victimes de violences sexuelles. La liste des personnes pour qui « ça ne va pas bien » est beaucoup trop longue, tout autant que la liste des groupes qui poursuivent leur mission, contre vents et marées.

L'argent promis par le gouvernement du Québec pour les groupes communautaires qui interviennent en santé et services sociaux doit arriver, maintenant. Et couvrir l'ensemble des besoins. 🍌

Un 2^e budget

[2020-2021]

pour le gouvernement de la Coalition Avenir Québec

Dévoilé le mardi 10 mars 2020 par le ministre Girard, confiant malgré la menace qui planait, ce 2^e budget de la CAQ s'est fait surprendre par la crise du Coronavirus (COVID-19) qui éclata quelques jours plus tard. Depuis, de nombreuses mesures ont été annoncées pour répondre à la crise sanitaire, économique et sociale que nous vivons. Des changements majeurs sont à prévoir dans la mise à jour budgétaire à venir et nous en ferons l'étude dès sa sortie publique. D'ici là, nous vous proposons une analyse des principales mesures annoncées plus tôt en mars dans le document ci-joint.

En bref, le gouvernement de François Legault a choisi d'éteindre des feux dans certains secteurs choisis: la violence conjugale, sexuelle et harcèlement; les jeunes en difficulté et la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ); l'éducation (à partir de 4 ans); les aînées en CHSLD et l'aide à domicile; les proches aidant.es ; les personnes vivant avec un handicap et leur famille; la santé mentale; les communautés autochtones.

Pour le communautaire, le gouvernement de la CAQ prévoyait une augmentation du financement pour : le PSOC, les maisons d'hébergement pour victimes de violence conjugale et les organismes communautaires famille, entre autres.

De grandes déceptions accompagnent le budget présenté au début mars. Selon plusieurs, la CAQ n'a pas su répondre à l'appel ou n'a tout simplement pas comblé les attentes en matière : d'environnement, de logement et de justice sociale, au sens large.

Déjà au lendemain du dépôt du budget 2020-2021, il nous apparaissait que le gouvernement avait oublié les travailleurs et travailleuses qui « portent le système à bout de bras ». Nous partageons l'inquiétude de plusieurs à l'effet que ce budget contient peu de mesures visant à améliorer les conditions de travail de celles et ceux qui mettent en œuvre les différents programmes et mesures. Il est aujourd'hui impossible, en pleine crise de la COVID-19, d'ignorer l'apport indispensable et inestimable des travailleur.euses, majoritairement des femmes, qui œuvrent dans les services publics et dans les organismes communautaires, nombreux à s'être mobilisés, partout au Québec, pour faire ce qu'ils font depuis toujours : répondre aux besoins des plus vulnérables. Nos espoirs sont maintenant tournés vers la sortie de la crise pour que cette reconnaissance ponctuelle se traduise en investissements majeurs et sur le long terme; autant pour le milieu communautaire, le réseau de la santé et des services sociaux et le domaine de l'éducation, incluant les services de garde à la petite enfance, sans que la société resterait « sur pause ». 🌱

Lire l'analyse du budget provincial 2020-2021



riocm.org/bulletin/analyse-budget-2020-2021



LA RÉFORME DES COMMISSIONS SCOLAIRES :

Un échec annoncé pour cause de plagiat

Le 8 février dernier, le gouvernement du Québec a adopté, sous bâillon, la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*. Cette réforme, présentée comme administrative, aura d'après nous des effets néfastes sur l'égalité des chances, un principe qui doit être au cœur de notre système d'éducation.

Tout d'abord, rappelons que cette loi n'abolit pas les commissions scolaires, mais plutôt les commissaires scolaires élus. Les commissions scolaires, comme entité administrative, demeurent et s'appellent maintenant des Centres de services (CS) (ce qui est plutôt pratique pour conserver les acronymes usuels : la CSDM, par exemple, demeure la CSDM, soit le Centre de service de Montréal). Les commissaires élus et redevables à la population sont remplacés par un conseil d'administration dont la loyauté ira d'abord à l'institution. Les commissaires avaient une grande liberté de parole sur la place publique et la possibilité de porter des dossiers particuliers, permettant une forme de protection des certains élèves vulnérabilisés. En contrepartie, les directions générales des CS auront davantage de pouvoir, mais un devoir d'allégeance envers le ministre : c'est entre les mains de ce dernier que résidera réellement le pouvoir. Il s'agit d'une perte nette pour la démocratie de proximité. En cela, cette réforme rappelle celle du ministre Barrette en santé.

Cinq ans plus tard, la réforme en santé a-t-elle donné les résultats escomptés? A-t-on fait d'importantes économies bureaucratiques afin d'offrir plus de services à la population? Y a-t-il moins de listes d'attentes? Les soins sont-ils de meilleure qualité? Le personnel du Réseau est-il moins essoufflé? L'omerta, la centralisation des décisions et l'hypercontrôle des processus et des services (monitorage, méthode Lean, etc.) qui ont été instaurés contribuent à la dégradation des services. Le cas de la DPJ est flagrant à cet égard.

On peut malheureusement craindre des effets similaires dans le système d'éducation.

Au chapitre des enjeux inquiétants découlant de cette réforme, notons une « mise en compétition » des écoles, en leur laissant davantage d'autonomie (quelle autonomie réelle?) et en amoindrissant les barrières territoriales. On ouvre la porte toute grande au magasinage d'école, même au primaire! On renforce ainsi le système existant à 3 vitesses (privé – public sélectif – public « ordinaire »), décrié par de nombreux organismes, chercheurs et acteurs du milieu de l'éducation, en perpétuant les inégalités sociales plutôt que de les combattre. Cette loi, qu'on peut qualifier de « réforme structurelle », ne s'attaque en rien aux problèmes criants vécus dans les écoles : surpopulation, vétusté, ségrégation sociale, manque de services aux élèves en difficulté, piètre intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, pénurie de personnel, décrochage des élèves et des enseignants.* L'éducation doit à tout prix redevenir un outil collectif pour réaliser la justice sociale. 🍄

* Éducation : le système du Québec, « un boulet » pour le Canada. 2019. Radio-Canada. [en ligne] <https://bit.ly/2J5PNP>

Le RIOCM défend et promeut les intérêts communs de ses membres prioritairement au plan régional dans le champ de la santé et des services sociaux et de leurs déterminants.

Vous souhaitez devenir membres?

↳ riocm.org/devenir-membre

Notre site web
et nos courriels se
terminent désormais en

.org!

Mettez votre carnet
d'adresses à jour!

L'équipe du RIOCM est en télétravail,
mais demeure disponible pour répondre
à vos questions. N'hésitez pas
à nous écrire ou à nous appeler!

Nous joindre



Adresse : 6839, rue Drolet, Montréal QC H2J 1W8

Téléphone : 514 277-1118

Courriel : info@riocm.org

Site web : www.riocm.org

Facebook : /riocm

Twitter : @riocm

RÉDACTION :

Roxanne Milot (analyse et formation)

Marie-Andrée Painchaud (coordonnatrice)

MISE EN PAGE :

Lucie Poulin (communication et mobilisation)